



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 AVRIL 2018

Préfecture de la Région Guadeloupe  
24 AVR. 2018  
Service Courrier

Date de la convocation  
28/03/2018

Nombre de conseillers

En exercice  
29

Présents  
17

Absents  
06

(Dont Procuration)  
06

01

Vote à l'unanimité  
Pour : 23  
Contre : 00  
Abstention : 00

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture  
Le :

26 AVR. 2018

La Publication et/ou la notification du :

26 AVR. 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le Jeudi 05 Avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par lui, le 28 mars 2018.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) – M. Claude MAGLOIRE (1<sup>er</sup> Adjoint) - Mme Josette OTTO AZINCOURT (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. Renaud RENIER (3<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Dany MARCIN PLANTIER (4<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Justin RUPAIRE (5<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Gilberte EUGENIE (6<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Philippe RENIER (7<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (8<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Léonard BARTHEL - M. Claude JERSIER - Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE - M. Louis LAROCHELLE - M. Michel CHAIBRIANT - Mme Christelle GILLES - Mme Justina FAVORINUS - M. Jimmy FAUSTA .....(17)

**REPRÉSENTÉS :** Mme Louisiane DEGLAS (ayant donné procuration à Mme Justina FAVORINUS) - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - M. Jean-Philippe NOËL (ayant donné procuration à M. Philippe RENIER) - M. François EDAU (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme Laurence LAROCHELLE (ayant donné procuration à Mme Dany MARCIN) - Mme Laurence CHRISTOPHE (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) .....(06)

**ABSENTS :** Mme Ninette SAINTE-LUCE - Mme Lucie LAROCHELLE - Mme Annick BARTHEL - Mme Chantal MACHARES - M. Jean-Luc LIBER - M. José JULAN .....(06)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, M. Renaud RENIER a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2017**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;
- Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2017 de la commune de Trois-Rivières dressé par Monsieur le Trésorier Municipal, dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Réalisations Recettes	1 708 116,48	11 752 602,63	13 460 719,11
Réalisations Dépenses	841 345,24	11 060 499,99	11 901 845,23
Résultat d'exécuto 2017	866 771,24	692 102,64	1 558 873,88
Résultat reporté	- 768 188,44	534 179,16	- 234 009,28
Part affectée à l'investissement		534 179,16	534 179,16
Résultat de Clôture	98 582,80	692 102,64	790 685,44

.../...



.../...

- **Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion pour les réalisations des dépenses et des recettes sur l'exercice 2017 ;

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**DECIDE**

**Article 1 :**

**D'Arrêter** le Compte de Gestion de la Commune de Trois-Rivières établi pour l'exercice 2017 par Monsieur le Trésorier Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- *recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- *recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,

  
**Jean-Louis FRANCISQUE**